

Label « Gestion des Risques Territoriaux »



Le label

« Gestion des risques territoriaux »

Délivré suite à un audit effectué par des experts reconnus, le label « Gestion des risques territoriaux » (ou GRT) certifie la qualité et l'efficacité de la politique et du système de gestion des risques d'une commune.

Ce label s'adresse aux communes et à leurs responsables (maires, DGS, risk managers, etc.) souhaitant promouvoir la qualité du système de gestion des risques mis en place par la collectivité auprès de leurs administrés et des professionnels de la gestion des risques territoriaux.



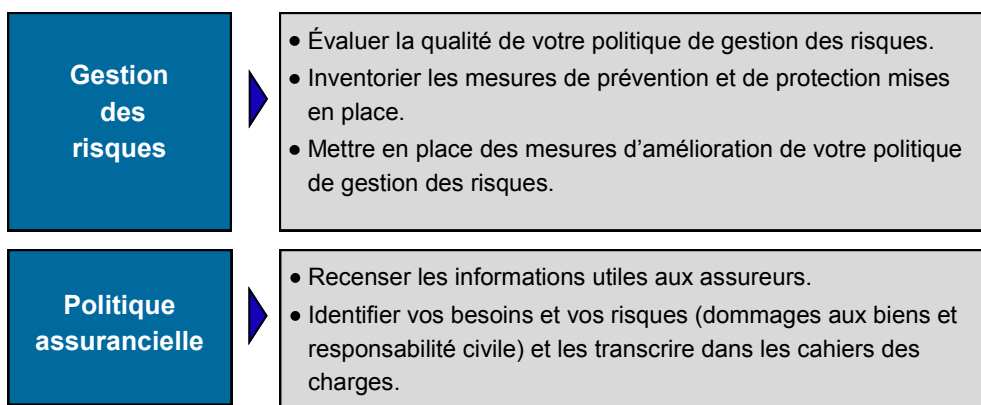
Le Pôle Risques

Le Pôle Risques accompagne l'émergence de solutions innovantes, en réponse aux problématiques de gestion des risques naturels, industriels et urbains.

Sa mission : rapprocher les entreprises porteuses de solutions innovantes et les collectivités locales pour permettre à ces dernières d'améliorer leur gestion des risques.

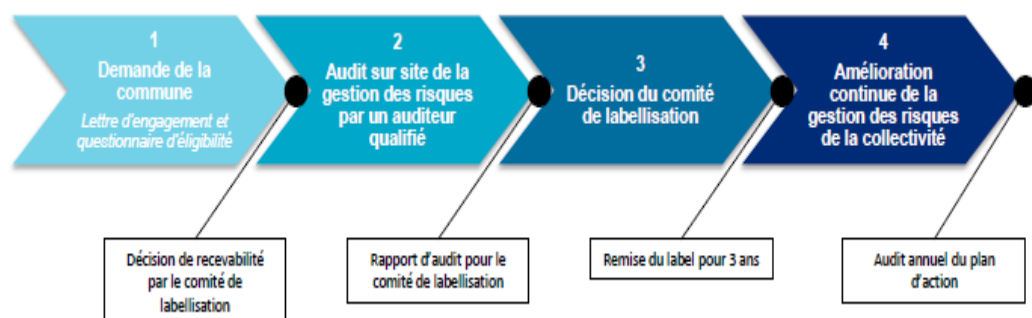


Vos enjeux : Évaluer et améliorer votre politique de gestion des risques et votre politique assurancielle.



Notre approche : Un audit complet de votre gestion des risques et de votre politique assurancielle menant à une certification et à la formulation de préconisations.

Processus de Labellisation



Concrètement



Un audit impartial réalisé par des experts reconnus

Pour les audits des collectivités, le Pôle Risques s'associe à des experts (Veritas, Marsh et Apave), reconnus pour leur sérieux et leurs connaissances pointues en protection, prévention et gestion des risques.



Une méthodologie pour optimiser vos programmes d'assurance

Les préconisations du label contiennent deux questionnaires qui vous permettent de formaliser vos cahiers des charges en dommages aux biens et responsabilité civile.

En matière de dommages aux biens, le questionnaire permet de renseigner l'état des lieux de la sinistralité, les moyens de prévention et de protection ainsi que l'inventaire du patrimoine de la commune. En matière de responsabilité civile, il est composé des renseignements généraux de la commune et des activités pouvant avoir un impact sur les polices d'assurance RC.



Un accompagnement durant toute la durée de certification de votre collectivité

Une fois votre labellisation obtenue, des experts restent à vos côtés afin de vous aider à améliorer davantage votre politique de gestion des risques. Tous les ans, ils évaluent les actions mises en place pendant l'année écoulée et vous proposent des axes d'amélioration afin de réduire encore les risques de votre commune.

Et ceci pendant toute la durée de votre labellisation.

Contact

Pôle Risques
Domaine du Petit Arbois
Bâtiment « Henri POINCARE »
1er étage
Avenue Louis Philibert
13857 AIX-EN-PROVENCE CDEX 3
Guillaume RIOU
label@pole-risques.com

Les + du Label

Véritable audit interne structuré et outil d'amélioration continue dans la gestion des risques

Des questionnaires permettant d'évaluer précisément vos risques dommages et responsabilité civile

Argument de négociation avec les assureurs pour faire reconnaître la qualité de vos systèmes de gestion des risques

Une reconnaissance du travail effectué en interne et en externe

Partenaires

Marsh France
www.marsh.fr

IPGR
www.ipgr.fr

Primo France
www.primofrance.com

Veritas
www.bureauveritas.fr

Apave
www.apave.com

Avec le soutien du

